

Mail envoyé le 07/10/2014

Monsieur l'Inspecteur,

La note de service de Monsieur l'inspecteur d'académie du 19 septembre 2014 précise, à propos de la consultation nationale sur le socle commun : "Si vous le souhaitez, la réflexion peut être commune aux enseignants du premier degré et aux enseignants du collège de secteur."

En conséquence, votre mail du 3 octobre semblant imposer cette concertation dans les collèges nous a étonnés. De même, l'heure consacrée à la restitution des travaux ne nous semble pas respecter l'esprit de cette concertation.

L'heure est pourtant à la confiance restituée aux enseignants et les avis et propositions sont prévus pour être exprimés individuellement via le questionnaire en ligne, et non pas par un compte-rendu destiné à la hiérarchie.

C'est pourquoi nous vous informons que nous avons donné pour consigne syndicale à nos collègues de faire strictement comme le souhaitait l'équipe pédagogique : soit une concertation au sein de l'école, soit une concertation au collège.

C'est bien ainsi d'ailleurs que cela va se pratiquer dans les autres circonscriptions du département.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sincères salutations.



Corinne VIBES

Secrétaire départementale du syndicat des Enseignants de l'Unsa 02

SE-Unsa 02
16 rue de la Comédie
02100 SAINT-QUENTIN

TEL : 09 64 43 48 45
ou 03 23 08 38 85
MAIL : 02@se-uns.org